

Ronde du Loiret

Dossier d'engagement

7 et 8 mai 2023



Organisation :
UFOLEP Loiret
Amicale de Neuville
V C Tourysien

<https://www.ufolep-cycloport45.fr>

ufolep

RONDE DU LOIRET 2023

I – PROGRAMME

L'UFOLEP du Loiret et les clubs de l'Amicale de Neuville et V C Tourysien, organisent les 7 et 8 mai 2023 la RONDE DU LOIRET, avec le concours des autres associations cyclosporives UFOLEP du département.

Accueil :

Samedi de 17h30 à 19h et samedi de 7h15 à 9h30 sous le parking couvert du Super U de Neuville aux Bois.

Dimanche 7 mai 2023 :

Matin :

Etape Contre la Montre : **Neuville aux Bois**

Distance 6,6 kms 1^{er} départ 8h30

Les départs seront donnés toutes les minutes dans l'ordre des catégories suivante 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{ème} et 1^{ère} catégorie.

L'ordre de départ des coureurs se fera par tirage au sort publié la veille au soir.

Après-midi :

Etape en ligne : **Neuville aux Bois – Neuville aux Bois**

Peloton 1^{ère} et 2^{ème} Départ : 14h30 Distance : 90 kms

Peloton 3^{ème} et GS Départ : 14h33 Distance : 65 kms

Lundi 8 mai 2023 :

Matin :

Étape en ligne : **Toury – Toury**

Peloton 1^{ère} et 2^{ème} Départ : 9h00 Distance : 91 kms

Peloton 3^{ème} et GS Départ : 9h03 Distance : 72 kms

Cérémonie protocolaire à partir de 14h30 à la Salle des Fêtes de Toury

II – REGLEMENT

Le règlement national cyclospor UFOLEP en vigueur demeure applicable pour tous les participants à cette épreuve.

III - CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Cette épreuve est ouverte à toutes les associations cyclosporives UFOLEP. Chaque club pourra engager une ou plusieurs équipes de 5, 4 ou 3 cyclosporifs.

Une équipe peut être constituée de coureurs de clubs différents mais ils devront obligatoirement courir avec un maillot identique.

Ceux-ci devront posséder un carton de 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie et 3^{ème} ou 4^{ème} catégorie.

Il est possible de d'engager 1 ou 2 cyclosporifs, mais ils ne pourront pas participer au classement par équipe.

A compté du 17 avril l'épreuve pourra être ouverte aux autres fédérations s'il reste quelques places disponible.

IV – ENGAGEMENTS

Le prix de l'engagement est fixé à **30 € pour les licenciés UFOLEP.**

Chaque club devra envoyer au plus tard ses engagements avant le **27 avril 2023 (dans la limite des places disponibles)**

Pour des raisons de sécurité, le nombre d'engagés sera limité à 200 au total **et un peloton ne pourra avoir plus de 120 participants.** **« La sélection sera faite suivant l'ordre d'arrivée du courrier papier uniquement accompagné du règlement »**

à l'adresse suivante :

Monsieur Gilles BRINON

264, rue de Villecante

45370 DRY

Tél. : 06 76 45 54 78

<https://www.ufolepcyclospor45.fr>

Les engagements doivent être formulés sur le formulaire ci-joint.

Si pour des raisons particulières, des changements intervenaient dans la liste des engagés d'un club, ce dernier voudra bien le faire savoir par mail à Gilles BRINON (rondeloiret@laposte.net) le **plus tôt possible**.

Annulation d'engagement :

Un engagement qui sera annulé à la date indiquée ci-dessous fera l'objet d'un remboursement en fonction des critères suivants :

Annulation avant 23 avril 2023 seront remboursés à 75 % de leur montant soit 22,50 €. (Par courrier ou par mail avec accusé de réception de l'organisateur)

Après cette date aucune annulation ne fera l'objet d'aucun remboursement, ceux-ci seront fait dans le mois qui suit l'épreuve.

V - REMISE DES DOSSARDS

Le protocole sanitaire en vigueur à la date de l'organisation sera appliqué.

Les dossards seront remis en échange ou sur présentation des licences 2023 et des cartes cyclosporatives dûment homologuées.

VI – CLM

L'ordre de départ des coureurs se fera par tirage au sort publié la veille au soir.

VII – CLASSEMENTS

* **Les étapes le premier de chaque catégorie :**

* **Classements généraux individuels**

Seront déclarés vainqueurs dans chaque catégorie, les concurrents qui auront mis le moins de temps à parcourir les trois étapes. Des bonifications seront attribuées aux 3 premiers de chaque peloton sur la deuxième et la troisième étape :

5 Secondes au premier

3 Secondes au deuxième

1 Seconde au troisième

* **Classement par équipe**

Il se fera, pour chaque équipe d'au maximum cinq coureurs, par le cumul des temps des 3 cyclosporitifs les mieux placés au classement général sur chaque peloton

* **Classement par point sur chaque peloton**

Sera déclaré vainqueur de ce classement, le concurrent ayant totalisé le plus de points à l'issue de ces deux jours.

VIII - RECOMPENSES

Elles seront attribuées à l'issue de chaque étape. Les récompenses des classements généraux seront remises le lundi 8 mai 2023 à 14h30 à la salle des fêtes de Toury. La tenue de coureur est exigée.

Chaque participant recevra un souvenir lors de la remise de son dossard.

IX - RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être faites par écrit accompagnées d'un chèque de 100 Euros (à l'ordre de l'UFOLEP Loiret) et remises à : Gilles BRINON.

X - REPAS

Possibilité de réserver des repas pour le samedi midi (voir bulletin engagement).

BULLETIN D'ENGAGEMENT RONDE DU LOIRET 2023



Club :

Responsable :

Adresse :

Email :

Code Postal :

Commune :

Tél :

Chaque équipe pourra être constituée de de 5 coureurs maximum (de 1ère et 2ème catégorie) ou (de 3ème et 4ème catégorie)

Nom	Prénom	Cat. Val.	Date Nais.	N° licence	Adresse	Email

	Total
Nombre d'engagements :	X 30 €
Nombre de Plateaux Repas Samedi :	X 12 €
Total	

Monsieur Gilles BRINON
264, rue de Villecante
45371 DRY
Tél. : 06 76 45 54 78
Email : rondeloiret@laposte.net

Date limite des engagements **27 avril 2023** (dans la limite des places disponibles)

Merci de nous faire parvenir par mail la maquette de votre maillot de club

AUCUN ENGAGEMENT PAR TELEPHONE ET SUR PLACE NE SERA ACCÉPTÉ

Les engagements devront être transmis uniquement par courrier avec le règlement

Les chèques sont à l'ordre de Commission Cyclospor UFOLEP LOIRET .